



L'Ecole du Bouchet

Située au Château du BOUCHET, depuis 1963, elle peut accueillir 50 internes.

Elle assure :

- Le recrutement et la formation de base des gardes de l'O.N.C.
- La coordination de l'ensemble des opérations de recyclage de la garderie.
- La formation continue et l'acquisition de spécialités individuelles des différentes catégories de personnel.
- La formation de l'encadrement de la garderie.

Soit en organisant des stages nationaux, au siège de l'Ecole ou sur sites régionaux, soit en finançant l'accès à des formations individuelles plus ciblées, telles que capacité en droit, secourisme, moniteur de tir de Police Nationale....

Au cours de l'année 1998, 161 stages auront été réalisés au bénéfice de près de 1500 agents, pour l'ensemble des filières techniques :

Branche Police :	(gardes O.N.C.)
Administrative :	hygiène & sécurité, informatique
Technique :	Recherche & développement

Stages aussi diversifiés que la pluralité des missions de l'O.N.C. Pour exemple :

Stages gibier d'eau, baguage des bécasses, feux de forêts, gestion de conflits et relations avec les usagers, hygiène et sécurité, gestion du milieu naturel, informatique...

Les Chasseurs

Que reste-t-il de NEMROD, roi de Babel et chasseur de légende, ou de Saint-Hubert, qui firent de l'art de la chasse un art de vivre !

De nos jours le chasseur, remplace les prédateurs disparus et maintient l'équilibre des populations de gibier, mais paradoxalement il est perçu comme le survivant d'un autre âge, et le rappel d'une manifestation dérangeante : la mort.

Pourtant ils sont souvent associés à la gestion quotidienne des territoires agricoles ou forestiers à travers leurs fédérations, pour améliorer l'environnement, restaurer les habitats, ou sauver les populations de gibier.

L'O.N.C. propose aux chasseurs des modèles pour adapter et contrôler les prélèvements de gibier.



Historique

1929 : Création de la 1^{ère} école assurant la préparation "des Gardes des Eaux et Forêts chargés spécialement de la police de la Chasse".

1963 : Installation de l'Ecole Professionnelle & Technique de la Chasse, au domaine du BOUCHET à DRY.

1972 : Le Conseil Supérieur de la Chasse est remplacé par 2 structures complémentaires :

- Le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage (regroupant les Fédérations de chasseurs).
- L'Office National de la Chasse.

1977 : Le décret 77/898 portant statut des gardes de l'O.N.C. regroupe dans 1 seul corps national l'ensemble de la garderie (environ 1650 gardes).

1981-82 : Le BOUCHET devient le siège du service Formation de l'O.N.C., et coordonne l'ensemble des actions de recyclage ou de formation continue des personnels.

1996 : Prise d'habit des gardes, au BOUCHET.

1997 : Célébration des 25 ans de l'O.N.C.

Missions

L'O.N.C. est un établissement public national, à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre de l'environnement, dont la mission est de maintenir et d'améliorer le capital cynégétique (qui a trait à la Chasse) et plus généralement de concourir au développement de la Chasse. A ce titre :

- Il gère la faune sauvage, par un suivi et une gestion rationnelle des populations, par des études et des recherches sur les différentes espèces animales et par la création de réserves.
- Il fait respecter la nature par l'application des lois, en assurant la Police de la Chasse.
- Il contrôle et coordonne l'activité des fédérations de chasseurs.
- Il met en place des recherches, études, interventions en faveur de la nature et de la chasse.
- Il est responsable de l'organisation du permis de chasser, forme les chasseurs, informe le grand public par la diffusion de publications écrites et audiovisuelles, organise des stages et colloques.

Ce que J.M. BALLU (Directeur de l'O.N.C.) traduit en 1997 lors des célébrations du 25^{ème} anniversaire par :

"Rappelez-vous que l'essence de votre mission est d'éduquer les chasseurs et de traquer les braconniers..."



La Garderie

Les gardes nationaux de la Chasse et de la Faune Sauvage représentent l'effectif le plus nombreux de l'office.

Ils sont principalement affectés :

- dans les brigades mobiles d'intervention,
- dans les services départementaux de garderie.

Ce sont des agents publics (non titulaires de l'Etat) en uniforme, assermentés et habilités à porter une arme de service.

de la tradition...

Leur histoire est très ancienne. Bien avant la république, les francs interdisaient au manant l'accès de leurs réserves. Seigneurs combattants pour qui la chasse était un entraînement, ils faisaient déjà garder leur territoire.

Des louvetiers de Charlemagne en 813, aux gardes messiers, ou aux bangards (gardes du ban), de l'Ancien Régime, en passant par les chevauchers de gruerie, ou les gardes-chasse, leur appellation s'est souvent transformée.

Mais leur fonction est toujours de faire respecter la loi, et de veiller sur ce patrimoine qui nous concerne tous.



...au quotidien

Les gardes assurent des missions relatives à la protection, à la connaissance et à la gestion de la faune sauvage, notamment du gibier.

Ils concourent à la surveillance et à la Police de la Chasse dans le cadre de protection de la nature.

Conjointement à leurs missions de police, ils assurent des missions techniques telles que :

- Des actions se rapportant à la protection, et à la gestion de la faune sauvage (dont la limitation des prédateurs).
- Des interventions ponctuelles, à la demande du ministère de l'Environnement, et en collaboration avec d'autres corps en tant qu'experts.

Ils peuvent être aussi à la disposition des préfets, dans les plans de secours départementaux :

- Protection de la forêt contre les incendies,
- Plan ORSEC (Organisation secours).
- Plan SATER (Sauvetage Terrestre).

La fonction exige un goût certain pour la vie en plein air dans des conditions parfois pénibles et s'exerce en tout temps de jour comme de nuit.



Protection de la Faune Sauvage

L'Office National de la Chasse gère 22 réserves de chasse et faune sauvage, 8 réserves nationales et 2 réserves naturelles. Ce qui représente 55 000 ha, soit le millième de la superficie de notre pays, pour protéger les espèces de gibier menacées, pour aider au renforcement des populations, reflète des missions que l'O.N.C. a à accomplir.

En toute logique, aimer la chasse, c'est avoir une autre passion : celle de la nature.

L'O.N.C. a pour mission et vocation de développer l'une et l'autre, leurs destins étant étroitement liés.

Propos recueillis dans le Livre "25 ans au Service de la Faune"